

Démarche	: Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
Organisme	: Direction du développement et de la Coopération territoriale - BAFA-BAFD-BNSSA

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette aide est proposée par le Conseil départemental de la Mayenne.

Objet :

Favoriser le recrutement de surveillants de baignade dans les sites mayennais aménagés, en les aidant à obtenir le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Bénéficiaires :

Toute personne s'engageant à suivre la formation.

Les conditions d'attribution sont décrites dans le guide accessible à partir du formulaire.

Le demandeur

Civilité

Mme

M.

Nom de naissance

Nom marital

Prénom

Date de naissance

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Lieu de naissance

Département de naissance

Coordonnées

Adresse postale

Téléphone

Statut du demandeur

Quelle est votre statut ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- lycéen
- étudiant
- sans emploi
- autre : préciser

Si autre, préciser

Motivation du candidat

Description des motivations

Le candidat présentera ci-après ses motivations pour obtenir l'aide proposée par le Département.

Engagement

J'atteste sur l'honneur m'engager exercer au moins 3 mois sur les baignades aménagées en Mayenne dans les 3 ans qui suivent la formation.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Une (ou les) attestation(s) d'embauche(s) d'une ou plusieurs communes ou collectivités

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de paiement ou photocopie facture de la formation BNSSA

Copie pièce d'identité

Coordonnées bancaires

Veuillez indiquer votre IBAN

Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
L'IBAN est composé de 27 caractères commençant par FR

Veuillez indiquer le code BIC

Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
Le BIC est composé de 8 à 11 caractères.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du stagiaire

Traitement des données à caractère personnel

Protection des données

Le responsable du traitement est :

Monsieur le Président du Conseil départemental
39 rue Mazagran – CS 21429
53014 Laval CEDEX

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion du présent téléservice font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité l'instruction et la gestion des bourses BNSSA délivrées par le Département de la Mayenne, dans le cadre de la valorisation de l'engagement dans les métiers de la surveillance de baignade.

Les données collectées sont : civilité, prénom, nom, date de naissance, courriel, numéro de téléphone, adresse, statut professionnel, motivation, copie du diplôme BNSSA, copie de la pièce d'identité, attestation d'embauche, RIB.

Ce traitement est fondé sur le consentement du demandeur, manifesté lors de la demande de bourse.

Ces données sont destinées aux services compétents pour l'instruction des dossiers (direction du développement et la coopération territoriale, secrétariat général de l'assemblée départementale, direction des finances, paierie départementale) ainsi qu'aux élus du conseil départemental (décisions d'attribution des aides).

La durée de conservation des données dans la base active est limitée à trois ans maximum à compter de la dernière action effectuée sur la plateforme.

Les données récupérées seront ensuite archivées selon les dispositions légales applicables.

Vous avez la possibilité, en saisissant le délégué à la protection des données (protectiondesdonnees@lamayenne.fr) :

Demande d'aide à la formation au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

- D'accéder aux données vous concernant,
- De demander leur effacement ou leur limitation,
- De bénéficier de la portabilité de vos données,
- De retirer votre consentement à tout moment,

dans les conditions fixées aux articles 13 et 21.1 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (dit RGPD).

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir directement la CNIL (

<https://www.cnil.fr/fr/agir>)